

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D028/2021

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 12 avril, à 17 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle Capitulaire – Place de la République - 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 6 avril 2021

Nombre de membres	Étaient présents : M. GRAVELLE Nicolas, M. ANTHIERENS André, M. BONNEVILLE Roger, M. BOULAYE Guillaume, M. COURTOUX Thomas, Mme FERIÈRE Jocelyne, Mme GARNIER Laëtitia, Mme GOULLEY Martine, Mme GUERRAND Sylvie, Mme HALBOUT Nicole, Mme HEURTAUX Jocelyne, M. LAHRECH Ahmed, Mme MAGNAN Nora, Mme NADAUD Nadia, M. POUCKET Ghislain, Mme TELLIER Gaëlle, Mme VAGNER Marie-Lyne
en exercice : 21	
Présents : 17	
Pouvoir : 0	
Votants : 17	

Étaient absentes : Mme CANU Françoise, Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine, Mme PANNIER Brigitte, Mme PERRET Florence,

Secrétaire de séance : Monsieur Roger BONNEVILLE

Objet : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile - Interventions dites à taux plein : tarification pour les communes concernées par l'extension du périmètre d'intervention

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du C.I.A.S de l'Intercom Bernay Terres de Normandie intervient auprès des personnes âgées et handicapées aussi bien au titre des aides apportées par le Département, les mutuelles ou encore les caisses de retraite, qu'au titre des interventions dites à taux plein, c'est-à-dire sans aucune prise en charge.

Suite au transfert du S.A.A.D. du C.C.A.S. de Bernay au sein du C.I.A.S, un travail sur l'harmonisation des tarifs des interventions dites à taux plein a été réalisé. Ainsi, le conseil d'administration du 24 novembre 2020, par délibération D069/2020, a adopté l'évolution des tarifs selon le tableau ci-dessous pour tendre vers une tarification harmonisée sur les trois secteurs :

	Beaumont le Roger – Brionne		Bernay	
	Semaine	DJF*	Semaine	DJF*
1^{er} janvier 2021	20,55 €	22,65 €	18,65 €	21,42 €
1^{er} juin 2021	20,55 €	22,65 €	19,65 €	22,10 €
1^{er} janvier 2022	20,65 €	22,75 €	20,65 €	22,75 €

* DJF : Dimanches et jours fériés

Considérant la délibération D027/2021 relative à l'extension du périmètre d'intervention du S.A.A.D. à toutes les communes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, il convient de définir le tarif qui sera appliqué aux prestations dites à taux plein.

Aussi, il est proposé d'appliquer les tarifs suivants aux communes concernées par l'extension du périmètre d'intervention :

- Semaine : 20,65 €
- Dimanches et jours fériés : 22,75 €

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

↳ Approuve les tarifs de 20,65€ en semaine et 22,75€ pour les dimanches et jours fériés dans le cadre des prestations dites à taux plein sur les nouvelles communes d'intervention du S.A.A.D. et autorise Monsieur le Président à signer tous documents afférents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20210412-21D028-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2021